



Service de Santé des Armées – SSA

Comité Social d'Administration de Réseau C.S.A. - R.

Paris, le 25 juin 2025

DECLARATION LIMINAIRE UNSA DEFENSE

Monsieur le Directeur Central, Mesdames et Messieurs les membres du CSA-R SSA,

Nous sommes conscients que ce comité se tient dans un contexte international particulièrement préoccupant, marqué par une montée des tensions et des incertitudes. Par ailleurs, au-delà des enjeux géopolitiques, l'UNSA Défense est plus soucieuse du climat social et sociétal national qui se dégrade et dont les répercussions sont désormais fortement ressenties au sein du Service de Santé des Armées.

Depuis plusieurs années, notre organisation syndicale rappelle avec insistance le rôle essentiel du personnel civil garant de la continuité, la mémoire et la qualité des services rendus par le SSA. Sans ces agents, il serait impossible aux militaires de remplir leurs missions opérationnelles de protection de la Nation. Leur expertise s'étend à de nombreux domaines, et pourtant...

Les oubliés du ministère : les personnels de catégorie C

Les personnels de catégorie C demeurent les grands oubliés des mesures catégorielles. Ceux que l'on appelle "les chevilles ouvrières" de notre ministère travaillent dans l'ombre avec sérieux et abnégation, mais sans reconnaissance.

Nous dénonçons une réelle injustice dans le traitement qui leur est réservé, tandis que d'autres catégories bénéficient de dispositifs de valorisations et de fidélisations

L'extension de la Majoration de Traitement Indiciaire (MTI) est un levier indispensable pour corriger cette inégalité. Son absence dans certains établissements, constitue un frein majeur au recrutement.

À propos des Opérateurs en Pharmacie (OP)

L'UNSA Défense souhaite vous interpeller sur la situation des OP de la Pharmacie Centrale des Armées alors que celle-ci est en plein développement.

En effet, les agents cumulent les heures supplémentaires. Ils doivent également suivre un protocole très particulier ainsi qu'une lourdeur administrative. La spécificité métier étant à la pointe, la concurrence est rude avec le bassin d'emploi pharmaceutique et cosmétique qui propose de meilleurs salaires.

L'UNSA Défense vous demande d'être attentif à la maquette et de prévoir du recrutement afin d'augmenter les effectifs. Nous vous demandons également à ce qu'une étude soit faite pour une requalification de poste de C en B.

Leurs compétences et leurs savoirs méritent une attention particulière.

Il apparaît indispensable que le SSA engage une politique volontariste de fidélisation et de valorisation de son personnel civil, afin de préserver son attractivité et de garantir la continuité et la qualité du service rendu.





La situation est identique pour le CTSA et la partie Plasma Lyophilisé.
La situation reste préoccupante aux yeux de l'UNSA Défense.

Alerte rouge : souffrance au travail et multiplication des conflits et discrimination homophobe

L'UNSA Défense déclenche une alerte rouge face à la recrudescence des situations de harcèlement, d'acharnement et de conflits internes. Les enquêtes de commandement explosent, signe évident d'une dégradation grave du climat social :

- Après l'HIA Percy, c'est l'HIA Legouest qui connaît des tensions majeures ;
- L'ERSA de Marseille et le site de Chanteau sont également concernés.

Nous dénonçons depuis longtemps un management brutal dans certaines strates de commandement, Trop de sanctions lourdes remontent en Commission Administrative Paritaire (CAP). La ligne rouge est franchie. Il est temps d'agir sur les causes profondes.

Handicap : il est temps d'agir

Nous saluons l'inscription du sujet du handicap à l'ordre du jour de ce CSA-R SSA suite à une forte demande récurrente de notre part. C'est un signal attendu depuis longtemps.

Cependant, la réalité est préoccupante :

- Trop de discriminations ;
- Trop d'injustices ;
- Une chaîne handicap au niveau DRH-MD qui repose essentiellement sur un référent régional surchargé.

Monsieur le Directeur Central, vous savez mobiliser des moyens pour les blessés de guerre — et c'est tout à votre honneur - mais pourquoi ne pas accorder la même attention aux personnels civils en situation de handicap ? La bienveillance et le respect de la réglementation doivent prévaloir partout.

Seconde alerte rouge : la chaîne prévention

On nous parle de réduire les effectifs. Cela est incompréhensible, quand on connaît :

- La multiplicité des casquettes portées par les CPRP et les agents de prévention ;
- La complexité croissante de la réglementation, notamment sur les DUERP et les évaluations des risques.

Le Contrôleur Général des Armées l'a rappelé lors du CSA-R de mars 2024 : l'employeur est pénalement responsable en cas d'accident.

Nous attendons beaucoup de l'état des lieux des missions prévention présenté le 26 juin en Formation Spécialisée.

Des équipes solides, compétentes et renforcées sont nécessaires pour garantir de bonnes conditions de travail. Par ailleurs, lors de notre bilatérale en janvier, nous avons évoqué la QVCT (Qualité de Vie et Conditions de Travail). Vous aviez affirmé avoir compris l'enjeu. Nous attendons désormais des actes.

Maltraitance des contractuels :

Force est de constater que les remontées de terrain sont très nombreuses :

- Lors de la prise de fonction, les agents constatent que le travail ne correspond pas à la fiche de poste sur laquelle ils ont été recrutés. Les RH ont une méconnaissance importante des différents contrats et de ce fait, les agents n'ont pas ou peu d'informations cohérentes ;
- Le salaire ne correspond pas aux informations données lors de la signature du contrat. Ils sont donc surpris lors du versement du premier salaire. Cela crée une colère importante ;
- La part employeur de la PSC n'est pas prise en compte dès le début du contrat ;
- L'attestation pôle emploi n'est pas fournie au moment du départ.





Toujours dans un souci de fidélisation et d'attractivité, il est primordial pour l'UNSa Défense qu'une information claire et juste soit fournie aux ASC lors des entretiens de recrutement.

Situation alarmante des agents paramédicaux

Les agents paramédicaux, toutes filières confondues, subissent un véritable abandon :

- Gel de la prime de service depuis 2020, décision unilatérale de la DRH-MD. Pour information, l'arrêté du 17 décembre 2024 fixe les conditions d'attribution de cette prime dans la fonction publique hospitalière (FPH). Les agents de la FPH bénéficient donc d'une revalorisation de leur prime tous les ans.
- Des tickets d'avancements de grade bien en deçà des autres filières (administrative, technique, sociale) ;
- Des passerelles de reconversion quasi-inaccessibles pour les changements de corps. Il faut être déclaré inapte définitif, une absurdité, d'autant plus criante lorsque ces agents occupent déjà des fonctions administratives.

En novembre 2024, nous avons réclamé un dispositif d'accompagnement clair à la reconversion. Qu'en est-il ? Devons-nous comprendre que les paramédicaux sont considérés comme inemployables hors de leur cœur de métier ?

Pire encore, à ce jour, les tableaux d'avancement 2024 ne sont toujours pas publiés. Nous en sommes réduits à travailler ces mêmes avancements avec les autorités, ce qui est tout simplement effarant !

À l'UNSa Défense, nous n'avons jamais vu ça : le personnel paramédical civil est totalement mis de côté. Cela est inadmissible.

Troisième alerte : surcharge RH – Percy / Robert-Piqué

Pourquoi n'avons-nous pas été informés en CSA-R SSA de la reprise par Percy de la gestion RH et de la facturation de l'HIA Robert-Piqué ?

Cette surcharge de travail aurait pu être anticipée, notamment par un recrutement en amont. Ce manque de communication nuit gravement à l'efficacité et à la qualité du travail.

Finissons par le sujet de la Majoration de Traitement Indiciaire (MTI)

L'UNSa Défense a récemment constaté que des TSEF hors HIA positionnés sur des lignes REO d'agents paramédicaux, ont perçu la MTI avec un reliquat. Nous sommes stupéfaits car la règle des 3 cercles prévoyait que seuls les corps paramédicaux hors HIA percevaient cette MTI. Que se passe-t-il ? Aujourd'hui c'est la ligne REO qui l'emporte ?

Nous constatons que la manœuvre est finalement possible... De ce fait, l'UNSa Défense réclame la MTI pour tous.

Pour conclure, l'UNSa Défense demeure pleinement mobilisée aux côtés des agents civils du SSA, qu'ils soient apprentis, contractuels, fonctionnaires ou ouvriers de l'État.

Nous continuerons à porter sans relâche leurs préoccupations légitimes et à exiger du respect, de l'équité et de la reconnaissance pour chacun d'eux.

Monsieur le Directeur Central, Mesdames, Messieurs, l'UNSa Défense vous remercie pour votre écoute attentive et pour les réponses que vous apporterez à cette déclaration liminaire.

